



Zones Naturelles  
d'Intérêt Ecologique,  
Faunistique et Floristique

## VALLEE DE LA MONTANE VERS GIMEL

ZNIEFF N° : 481

Numéro SPN : 740006124

Surface : 615 ha

### Communes

Gimel-les-Cascades (19), Chanac-les-Mines (19)  
Saint-Martial-de-Gimel (19)



### Description et intérêt du site

Le site couvre l'ensemble de la vallée de la Montane, très encaissée à l'aval des cascades de Gimel, sur une surface d'environ 600 hectares. La forêt de Chadon, initialement intégrée dans le périmètre de la ZNIEFF de 1<sup>ère</sup> génération n'a pas été reprise dans le nouveau périmètre en raison d'un fort enrésinement survenu ces dernières années. Le site a été élargi à l'aval de la vallée pour prendre en compte les forêts de pente dans lesquelles se développe un coléoptère de la famille des carabes particulièrement remarquable : le carabe d'Espagne, espèce endémique du sud du Massif Central atteignant en Corrèze sa limite occidentale de répartition.

Au plan botanique, le site est renommé pour sa grande richesse et sa diversité en fougères. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une publication particulière tant son importance est grande pour ce groupe de plantes. On y dénombre près d'une dizaine d'espèces remarquables mais aussi la présence d'asplenium hybrides très rares. En plus de cette flore particulière favorisée par l'ambiance humide des alentours des cascades, est également présente une végétation adaptée à des milieux plus secs et plus chauds comme le millepertuis à feuilles linéaires, l'orpin hérissé ou encore l'œillet de Montpellier, trois plantes protégées en Limousin.

Au plan faunistique, en plus du carabe cité plus haut, quelques espèces de vertébrés remarquables sont à signaler : le lézard vivipare, plutôt inféodé aux tourbières, le cincle plongeur, ou la loutre d'Europe.

Le secteur bénéficie de la présence de deux sites classés et de deux sites inscrits :

- Site classé des Cascades de Gimel 3,8 ha ( 23/05/1912);
- Vallée de la Montane en amont de Gimel 80 ha (04/07/1983);
- Site inscrit de Gimel 5 ha (01-05-1935);
- Site inscrit des Gorges de la Montane 122 ha (15-06-1967).

Enfin, une partie de ce site est proposée pour intégrer le réseau Natura 2000.

### Milieux déterminants

Forêts mélangées de ravins et de pentes  
Hêtraies  
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes  
Végétation des rochers et falaises intérieures siliceuses  
Landes sèches

### Espèces déterminantes

#### Faune

##### Mammifères

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) (Protection nationale, Directive Habitats)

##### Oiseaux

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) (Protection nationale)

##### Reptiles

Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) (Protection nationale)

##### Insectes

Carabe d'Espagne (coléoptère) (*Carabus hispanus*)

#### Flore

Adénocarpe de Toulon (*Adenocarpus complicatus*)

Anarrhinum à feuilles de pâquerettes (*Anarrhinum bellidifolium*)

Asplenium hybride (*Asplenium x sleepiae*) (Protection régionale)

Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) (Protection nationale)

Fougère de hêtres (*Phegopteris connectilis*)

Impatiens ne me touchez pas (*Impatiens noli me tangere*)

Luzule blanche (*Luzula nivea*) (Protection régionale)

Millepertuis à feuilles linéaires (*Hypericum linarifolium*) (Protection régionale)

œillet de Montpellier (*Dianthus hyssopifolius*) (Protection régionale)

Orpin hérissé (*Sedum hirsutum*) (Protection régionale)

Pâturin de chaix (*Poa chaixi*)

Polistic des montagnes (*Oreopteris limbosperma*)

Sénéçon à feuilles d'adonis (*Senecio adonidifolius*)

